



CC du Valdonnez (Siren : 244800389)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Bauzile
Arrondissement	Mende
Département	Lozère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	25/09/2000
Date d'effet	25/09/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Philippe MARTIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Ancienne mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	48000 SAINT-BAUZILE
Téléphone	04 66 47 10 28
Fax	04 66 47 10 28
Courriel	com.com.valdonnez@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	2 603
-----------------------------	-------

Densité moyenne 15,96

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
48	Balsièges (214800161)	537
48	Brenoux (214800302)	381
48	Lanuéjols (214800815)	324
48	Saint-Bauzile (214801375)	677
48	Saint-Etienne-du-Valdonnez (214801474)	684

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement collectif Opérations d'investissement en matière d'assainissement et d'AEP L'intervention de la communauté est mise en œuvre dans le cadre de conventions de mandat conclues avec les communes membres, régies par les dispositions de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique.</p> <p>- Assainissement non collectif Création et gestion d'un service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.) chargé du contrôle des installations individuelles d'assainissement sur tout le territoire intercommunal</p> <p>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p>- Autres actions environnementales La mise en œuvre des 11 actions de la Charte de Territoire adoptée le 9 Novembre 2004 : - n° 1 : Conforter l'excellence du territoire en matière d'éducation à l'environnement - n° 2 : Sensibilisation à l'environnement et animations - n° 3 : Urbanisation maîtrisée, réhabilitations, constructions respectueuses du territoire - n° 4 : Maîtrise et gestion du paysage et de la diversité des milieux - n° 5 : Préservation et gestion de la ressource en eau . Adhésion au SIVU pour l'aménagement du Lot, de la Colagne et de leurs affluents . Participation au schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Lot Amont - n° 6 : Actions de développement économique - n° 7 : Renforcement des services et équipements sur le Valdonnez - n° 8 : Vie associative et sociale sur le Valdonnez - n° 9 : Aménagements touristiques valorisant les atouts du territoire et s'inscrivant dans le pays d'art et d'histoire - n° 10 : Poste d'agent de développement / animateur de la charte - n° 11 : Evaluation de la charte de territoire Il est précisé que les opérations spécifiques ci-dessous relèvent de la compétence des communes qui pourront en confier leur réalisation à la communauté de communes dans le cadre de conventions de mandat : . Installations de points tris supplémentaires (Cf. Act°2) . Investissements pour la qualité environnementale, architecturale des bâtiments publics (Cf. Act° 3) . Finalisation de l'assainissement des bourgs et villages (Cf. Act° 5) . Réhabilitations d'éléments du petit patrimoine (Cf. Act° 9) La gestion de la déchèterie et de la décharge d'inertes La gestion du plan d'épandage des boues des stations d'épuration : Etablissement, suivi des campagnes d'épandage : choix des terrains et relations avec les agriculteurs et analyses de boues et de sols préalables. La mise en œuvre technique des opérations de vidange des ouvrages et les frais inhérents restent de la compétence des communes. Opérations d'investissement en matière d'assainissement et d'AEP L'intervention de la communauté est mise en œuvre dans le cadre de conventions de mandat conclues avec les communes membres, régies par les dispositions de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique. 8. actions de promotion et de développement des</p>

énergies renouvelables (études de zone de développement éolien, photovoltaïque, hydraulique). - REEL (réseau éducation environnement Lozère)

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Actions sociales d'intérêt communautaire : . Actions en faveur de la petite enfance : réflexions, mise en œuvre, animation d'un relais assistantes maternelles . Actions en faveur des personnes âgées : réflexions, mise en œuvre, construction et gestion d'une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Etudes, aménagement, entretien, gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire artisanales de plus de 2 ha sur terrains acquis par la collectivité sur le territoire des communes membres

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

. Garanties d'emprunt pour les entreprises installées sur les zones créées par la communauté de communes . Actions de développement économique d'intérêt communautaire : promotion, animation commerciale pour les activités intéressant l'ensemble du territoire . Mise en place et gestion d'un observatoire économique (implantation, mutation, cessation des entreprises) concernant l'ensemble du territoire . Actions nécessaires au maintien et au développement des services publics en milieu rural.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, développement, aménagement, entretien gestion des bâtiments et équipements culturels d'intérêt communautaire : . Relais T.D.F. . Tout nouvel équipement culturel dont la fréquentation et le champ d'intervention dépassent les limites communales Mise en place d'activités culturelles et extra-scolaires pour les enfants du Valdonnez . Conduite du contrat éducatif local, du contrat temps libres, de tout autre type contrat

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, développement, aménagement, entretien gestion des bâtiments et équipements sportifs d'intérêt communautaire : . . Complexe sportif de Rouffiac : terrains de football, tribunes, anciens vestiaires, chemin d'accès aux tribunes, courts de tennis, club house . Court de tennis de Saint Etienne du Valdonnez . Tout nouvel équipement sportif et/ou culturel dont la fréquentation et le champ d'intervention dépassent les limites communales Mise en place d'activités culturelles, sportives, extra-scolaires pour les enfants du Valdonnez .

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

. Adhésion au : - Syndicat Mixte de l'E.D.M.L. (école départementale de musique)

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Etablissement d'un schéma directeur et suivi du schéma de cohérence territoriale du bassin de vie de Mende (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation des transports non urbains

Organisation dans le cadre d'une délégation de compétence du conseil général, d'un service de transport de voyageurs Le Valdonnez/Mende. La communauté de communes intervenant en tant qu'organisateur secondaire fixera les conditions d'exploitation, les caractéristiques techniques et financières du service et procédera à la recherche de l'exploitant. Mise en œuvre, gestion d'un service de transport à la carte Le Valdonnez/Mende

- Etudes et programmation

Développement touristique

- Tourisme

. Aménagement, entretien des 15 circuits de randonnées, non inscrits au plan départemental des itinéraires des promenades et de randonnées identifiés dans le topo-guide « Sentiers de découverte du Valdonnez »- Collection « Autour du Parc National des Cévennes » . Création de tout nouvel itinéraire de randonnée sur le territoire de la communauté de

communes . Aménagement, mise en valeur de sites touristiques d'intérêt communautaire : portes du Valdonnez , étang de Barrandon, Gorges du Bramont, sites fossilifères. . Mise en place, gestion d'un point d'information touristique ou maison de Pays . Réalisation de produits de promotion : topo-guides, dépliants, cartes postales, guides . Valorisation des produits du territoire : promotions, animations commerciales Adhésions au comité départemental de tourisme, à l'écomusée du Mont Lozère, et au pays d'art et d'histoire « Mende & Lot en Gévaudan

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

Mise en place d'un secrétariat intercommunal

- Acquisition en commun de matériel

Gestion du centre technique, doté de moyens en personnel et matériel L'achat de matériel devra intéresser l'ensemble des communes membres, et comprendra notamment l'achat des matériaux nécessaire au service de viabilité hivernale, celui-ci n'étant pas pour autant assuré par la communauté de communes.

- Autres

- prestation de services : animation, mise en oeuvre, contractualisation, communication, développement de connaissances scientifiques, porteurs des documents d'objectifs des sites Natura 2000, cause de Blanquet , falaises de Barjac, Combe des cades, Mont-Lozère, plateau de Charpal, Gorges du Tarn et de la Jonte. - Travaux d'investissement et de gestion du centre de secours de Saint-Etienne-du-Valdonnez

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
48	syndicat mixte du bassin du Lot amont et du bassin du Dourdou de Conques (254800592)	SM fermé	69 067
48	Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) du bassin de vie de Mende (254800766)	SM fermé	18 057
48	Syndicat mixte de gestion de l'école départementale de musique de la Lozère (254800584)	SM ouvert	51 530
48	syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères des cantons de Mende et de Saint Amans (254800709)	SM fermé	6 871

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)